



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Recrudescence des attaques de scolytes

Question écrite n° 8498

Texte de la question

M. Vincent Rolland attire l'attention de Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la recrudescence des attaques de scolytes dans les forêts de résineux, notamment en Savoie. Depuis plusieurs années, ces insectes au premier rang desquels le scolyte typographe, causent d'importants dégâts dans les massifs forestiers. Leur prolifération favorisée par les sécheresses liées au réchauffement climatique affaiblit les arbres. Un phénomène d'autant plus préoccupant qu'il s'aggrave. Les scolytes s'attaquent désormais aux arbres en bonne santé, ce qui laisse craindre une accélération du dépérissement des forêts. Ces dégâts ont des conséquences sur les paysages et les écosystèmes, mais aussi sur la filière bois. Bien que techniquement exploitable, le bois scolyté est aujourd'hui moins demandé, ce qui limite les débouchés des exploitants et fragilise les entreprises du secteur. Le plan national d'actions « scolytes et bois de crise » lancé en 2024 et articulé autour de quatre axes mériterait pour cela d'être prolongé, notamment en ce qui concerne l'aide à l'acquisition de *kits* d'écorçage. Celle-ci couvrirait 65 % du coût d'achat (plafonnée à 8 000 euros par machine et 50 000 euros par bénéficiaire) et représentait un levier majeur pour contenir la propagation des scolytes. L'écorçage est en effet la méthode la plus efficace pour interrompre leur cycle de reproduction. C'est la raison pour laquelle il l'alerte sur ce sujet majeur et lui demande si la reconduction de cette aide est à l'étude dans le cadre des discussions budgétaires à venir.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Rolland](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8498

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2025